



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E11823

VALABLE JUSQU'AU 23/09/2026

ÉDITÉ LE

10/07/2025

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/1983

Forme juridique : SARL

Capital : 7 622

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC CHERBOURG 1983B00042

Siret : 326 902 640 00019

Code NACE : 4391A

Numéro caisse de congés payés : 3021630

Assurance Responsabilité Travaux :

MMA IARD 106306090

Assurance Responsabilité Civile :

MMA IARD 106306090

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2024

Raison sociale : SOCIETE D'EXPLOITATION LELONG JOSEPH & FILS

1945 ROUTE DE RAUVILLE
50260 SOTTEVAST

Téléphone : 02 33 41 97 23

Portable : 0626995125

Fax :

Site Internet :

E-mail : contact@entrepriselelong.fr

Responsabilité légale :

LELONG LUDOVIC GÉRANT

Effectif moyen : 10

Tranche de classification : EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3101	Tuiles à emboîtement ou à glissement Mention RGE	03/11/2022
3132	Ardoises (Technicité confirmée) Mention RGE	03/11/2022
3511	Fourniture et pose de menuiseries extérieures en maison individuelle, petit collectif et petit tertiaire Mention RGE	09/02/2023
7122	Isolation thermique par l'intérieur Mention RGE	17/11/2022
7131	Isolation thermique par l'extérieur (Technicité courante) Mention RGE	03/07/2025

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	09/02/2023
o Fenêtres de toit	03/11/2022
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	17/11/2022
o Isolation des murs par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	03/11/2022
o Isolation des combles perdus	17/11/2022

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.